

Projet associatif 2022-2026
Association Ambroise Croizat-Sociale-Médico-Sociale
Version du 19 octobre 2021
Adopté par le CA du 08 septembre 2021
Adopté par l'AG du 29 septembre 2021

Sommaire

PREAMBULE :

Une démarche de conquête

Qui sommes-nous : NOS VALEURS

Les valeurs qui nous rassemblent

Que voulons-nous : NOTRE MISSION

Ambition et avenir !

Pour l'émancipation humaine

Que faisons-nous ensemble : NOS OBJECTIFS

La solidarité, notre point de convergence

Quelles sont nos orientations pour le mandat 2022-2026 : LES PROJETS

Réorganisation et développement de nos ESRP

Diversification des activités associatives

Comment voulons-nous mettre en œuvre des actions : DEVELOPPER LES SYNERGIES

Le siège, les services partagés, les coopérations.

Les rapports sociaux

Conclusion

Une société plus juste et plus humaniste

Pour une meilleure lecture :

- Les textes communs aux deux associations, SMS et Santé, sont en noir
- Les contenus spécifiques à l'AAC SMS sont en marron
- Les contenus spécifiques à l'AAC Santé sont en bleu (hors titres)

PREAMBULE

Une démarche de conquête

Née de besoins sociaux et des luttes du monde du travail, l'Association Ambroise Croizat est engagée depuis sa création dans une démarche de conquête. La création et la gestion de réalisations sociales s'inscrivent dans la prise en compte de besoins sociaux pour agir sur l'environnement économique et social et ainsi contribuer à le transformer dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Elle est un outil de construction du rapport de force que s'efforce de bâtir le mouvement syndical duquel elle est issue et qui fonde son originalité.

Ce projet associatif est le socle politique des valeurs et de l'identité de l'Association. La personne et ses besoins constituent le fil rouge de notre action dans tous les domaines relevant de la santé, de la formation, du social et du médicosocial.

Dès l'origine nos prédécesseurs ont fait le choix de l'accès à la santé et à la formation, ils ont inscrit la réponse aux besoins des publics plus fragiles ou précarisés comme une priorité. L'innovation dont ils ont fait preuve résonne encore. Mais l'innovation n'est pas un slogan, c'est un moyen de chercher la meilleure réponse possible pour répondre aux attentes des publics que nous accueillons. Le monde change et évolue, la société bouge, et les besoins exprimés, que ce soit par les femmes accueillies au sein de notre maternité, de notre centre de santé sexuelle et du planning familial, de notre centre de PMA, que ce soit par les stagiaires de la formation professionnelle, sont traversés de ces aspirations fortes. Quelles sont-elles ?

Qu'est-ce qui fait sens commun ? Peut-être, sans doute, un formidable besoin de liberté, liberté de maîtriser sa vie et de la conduire comme bon nous semble, liberté et maîtrise de son corps, liberté d'avoir un enfant dans une approche adaptée à sa conception, liberté de ne pas avoir d'enfant ou pas tout de suite, liberté d'être accompagné, aidé pour parvenir à en avoir un en dépit de problématiques de santé. C'est cette même aspiration à la liberté et à l'autonomie qu'expriment les publics accueillis dans nos centres de formation. Liberté de travailler, de choisir son métier, exigeance d'être reconnu dans son travail, de se former et de prendre sa place au sein de la société sans être réduit à l'image du handicap. Depuis toujours cet adage a animé les projets associatifs qui se sont succédés, être à l'écoute de la société, de ses souffrances, de ses difficultés mais aussi et surtout de ses espoirs, de ses exigences et aspirations.

Notre association bouge, change, propose, s'adapte, rebondit et innove. La vie est mouvement. Nous nous tournons résolument vers l'avenir.

Qui sommes-nous : NOS VALEURS

Les valeurs qui nous rassemblent

Nos valeurs fondatrices prennent source dans notre identité syndicale et s'expriment dans les réalisations sociales des associations Ambroise Croizat qu'il s'agisse de la filière santé ou de celle du social et du médicosocial.

Solidarité avec celles et ceux qui sont confrontés aux difficultés et à l'exclusion sociale quelle qu'en soit la source, en agissant contre toutes les discriminations,

Fraternité comme un besoin pour les femmes et les hommes de s'unir dans un même effort pour relever les défis du progrès social,

Respect mutuel en accueillant la différence, les diversités comme une source d'enrichissement réciproque.

Nous nous employons à les faire vivre chaque jour dans les missions accomplies au sein de nos établissements. Elles se traduisent par :

- La prise en compte des besoins des femmes et des hommes, en particulier des plus démunis,
- Le développement des solidarités entre toutes les personnes accompagnées, entre les salariés et ces dernières, entre les salariés eux-mêmes, dans tous les établissements des deux associations,
- La création de lien social, la posture citoyenne et des pratiques démocratiques,

L'ensemble favorise la créativité, l'innovation, l'invention sociale dans la réponse aux besoins nouveaux qui ne manquent pas de s'exprimer.

L'association Ambroise Croizat-Sociale et Médico-Sociale continue de porter une ambition de progrès et de justice sociale en revendiquant une protection sociale de haut niveau garantissant au secteur social et médicosocial les moyens nécessaires à la réponse aux besoins des populations. Quelles que soient les orientations politiques du moment et leurs déclinaisons économiques, administratives et sociales, c'est la personne, son bien-être, sa formation, son accompagnement psycho-social, sa réinsertion qui demeurent la préoccupation, l'objet de notre mobilisation, de notre engagement et de notre implication, militante et professionnelle.

L'association Ambroise Croizat-Sociale et Médico-Sociale travaille en étroite collaboration avec l'association sœur dédiée à la filière sanitaire et dénommée Association Ambroise Croizat-Santé. La fraternité, la solidarité et le respect mutuel sont notre point de convergence. Que la structuration associative s'organise autour d'une ou deux associations n'y change rien. C'est pourquoi, nous voulons maintenir ce lien fort, entre l'œuvre qui s'est réalisée au fil de l'histoire et l'action collective qui la sous-tend. Une association est un organisme vivant qui bouge et se transforme en fonction des femmes et des hommes qui la font vivre, des contraintes extérieures, de l'époque, des enjeux, des défis et projets.

Nous sommes dans une nouvelle étape de la vie de nos associations, pour remplir notre mission, faire vivre et porter des projets nouveaux sur chacune des filières santé et sociale et médico-sociale, nous avons besoin d'outils et de mode de fonctionnement appropriés.

Que voulons-nous : NOTRE MISSION

Ambition et avenir !

Notre association se définit comme une association d'action et d'innovation sociales c'est-à-dire en mouvement perpétuel, apte à déceler et faire exprimer les besoins sociaux et à faire preuve d'imagination pour contribuer à les satisfaire. Elle est attentive aux projets et aux besoins des publics accueillis, à leur créativité ainsi qu'à celle des professionnels qui les accueillent, en mobilisant des pratiques participatives pour l'émergence de réponses novatrices, c'est le sens de notre posture militante et engagée.

Forte de son histoire, l'Association Ambroise Croizat, entend maîtriser son avenir avec la ferme conviction que les valeurs communes qui fondent son engagement et son action constituent une réponse à un projet plus global et fondamental. Celle-ci se fixe comme but l'épanouissement de la personne par son émancipation dans une vie digne et libre. Là sont et demeurent sa raison d'être, son utilité et sa finalité sociale.

Notre mission c'est la réinsertion professionnelle en milieu ordinaire de travail. La qualification professionnelle est un des moyens pour atteindre cet objectif. Permettre aux personnes orientées vers nos établissements d'obtenir cette qualification nécessite ce travail d'interdisciplinarité qui prenne en compte tous ces aspects.

L'association agit pour la réaffirmation des fondements de la reconversion professionnelle des personnes en situation de handicap avec, au-delà de l'acte de formation, la valorisation de toute la dimension médico-psycho-sociale favorisant la réinsertion professionnelle des personnes. La construction du projet de réinsertion professionnelle et sociale de la personne en situation de handicap s'appuie sur un travail interdisciplinaire autour du projet du stagiaire, acteur de son parcours de formation et considéré comme unique.

Pour l'émancipation humaine

Investir dans le social et dans la santé est une dépense utile, pas une charge pour la collectivité. La prise en compte des besoins sociaux en évolution constante, constitue un enjeu majeur pour l'émancipation humaine et témoigne du degré de civilisation d'une société.

Dans les domaines qui constituent le cœur des missions de l'association, la formation et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, d'une part, l'accueil et l'accompagnement à la parentalité, d'autre part, les besoins sont aussi présents et importants qu'ils l'étaient au moment de sa création.

La société est en mouvement, elle évolue, se transforme, l'Association Ambroise Croizat continue d'en tenir compte pour élaborer au mieux les réponses pour lesquelles elle existe dans le cadre des missions qu'elle s'assigne.

Que faisons-nous ensemble : NOS OBJECTIFS

La solidarité, notre point de convergence

La volonté d'innovation qui anime l'association incite à revisiter régulièrement son projet associatif, à le faire évoluer et vivre, quels que soient par ailleurs les choix politiques qui façonnent le contexte social dans lequel se déploient ses activités. Les maux dont souffre la société invitent à renforcer les actions permettant de prendre en compte la personne dans sa singularité et sa globalité.

L'association Ambroise Croizat-Sociale et Médico-Sociale est ainsi gestionnaire de :

- **L'ESRP Masson-Timbaud**
- **L'ESRP Louis Gatignon**
- **Le siège associatif et son pôle de formation continue**

Quelles sont nos orientations pour le mandat 2022-2026 : LES PROJETS

Réorganisation et développement de nos ESRP

Sur la filière formation, social et médicosocial, nous ouvrons la voie à la dimension sociale et élargissons le spectre de notre mission. Tous nos établissements disposeront prochainement de la certification Qualiopi, un projet de CFA et/ou d'entreprise adaptée est en réflexion. Nous développons un catalogue d'offre de formation grand public, nous sommes positionnés sur des appels à projets divers dont l'accueil de migrants et également en réflexion pour des partenariats avec des associations dédiées à l'autisme.

Notre offre de formation en ESRP bouge et s'adapte au fil des évolutions technologiques. La période d'incertitudes que nous avons traversée n'a pas altéré nos convictions, aller de l'avant, relever des défis et fidèles à notre ADN engagés pour le mieux-être et le progrès social.

Avec ses deux ESRP, l'Association Ambroise Croizat offre la possibilité de bâtir un projet professionnel et social pour les personnes en situation de handicap, dans une démarche de prise en compte et d'accompagnement de leurs besoins spécifiques. Cette activité repose sur la conviction profonde qu'apprendre représente une opportunité : celle de se saisir de ses projets professionnels et personnel.

Les centres Masson-Timbaud et Louis Gatignon restent engagés pour :

- Promouvoir des actions de reconversion professionnelle et sociale pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent plus de ce fait exercer leur profession d'origine
- Exercer leur activité de formation professionnelle avec un accompagnement médico-psycho-social,
- Redynamiser, resocialiser, aider à l'élaboration et à la réalisation de projets individuels des personnes,
- Développer de nouvelles actions à partir de leurs savoir-faire,
- Soutenir la défense et l'amélioration des droits des personnes en situation de handicap, des salariés, par la prévention d'actions de formation et d'information.

Le 2 octobre 2020, le décret n°2020-1216 rénove le cadre juridique des CRP et CPO. Outre une dénomination nouvelle, les missions des établissements et la diversité des prestations ont été élargies et modifiées en profondeur. Les CRP deviennent des Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle : ESRP. Ce décret élargit les compétences et les missions et met en place un nouveau mode de fonctionnement et d'accompagnement. Ces nouvelles dispositions doivent permettre d'ouvrir et travailler des coopérations dans le secteur médico-social et de la formation.

L'association va poursuivre et développer ses activités dans les domaines suivants :

- La formation et l'accompagnement vers la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap orientées par les CDAPH au travers de ses actions qualifiantes, de remise à niveau, d'élaboration de projet professionnel, etc.
- L'intervention sur le champ du social en réponse aux besoins des publics précaires et/ou fragiles, tels que publics migrants, jeunes, femmes, en situation de handicap, etc., ces pistes nouvelles à développer peuvent concerner des actions de redynamisation sociale, réactivation des connaissances ou acquisition de nouvelles connaissances, élaboration de projets professionnels ou tout simplement le projet de vie, accompagnement vers l'emploi, etc.
- L'essor de l'offre de formation professionnelle et d'actions de formation certifiantes ou de développement des aptitudes.
- Engager la réflexion sur l'alternance dans le cadre de nos missions.

Diversification des activités associatives

Le travail sur la diversification des activités associatives est engagé. Déjà de nouvelles conventions sont en place pour la prise en charge de Prestations d'Analyse de Capacités, proposées par l'AGEFIPH.

Dans la mandature 2022-2026 il s'agira

- D'interroger l'offre de formation pour répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires et permettre une réelle insertion dans l'emploi,
- De répondre à des besoins nouveaux en s'inscrivant dans les plans régionaux tel celui de l'insertion pour la jeunesse,
- D'être attentif à proposer une qualité de prise en charge intégrant l'accueil de public avec des profils de handicaps psychiques,
- Mener une étude auprès des associations et fédérations qui interviennent pour les droits des femmes pour construire des propositions qui puissent participer de leur émancipation avec des pistes de partenariat fort avec notre hôpital et en particulier son planning familial,

Nous développons par ailleurs un catalogue d'offre de formation grand public, nous sommes positionnés sur des appels à projets divers dont l'accueil de migrants et également en réflexion pour des partenariats avec des associations dédiées à l'autisme. Notre offre de formation bouge et s'adapte en permanence.

Parmi les autres pistes de projets à explorer et mettre en œuvre :

- L'activité de Bilans de compétences, de validation des acquis de l'expérience,
- Obtenir l'agrément pour devenir Centre de certification DELF
- Développer la partie certification sur d'autres pistes telles que l'habilitation électrique, PIX, etc.
- Lancer une étude pour la création d'un CFA et/ou d'une entreprise adaptée.

**Comment voulons-nous mettre en œuvre des actions : DEVELOPPER LES SYNERGIES
Le siège, les services partagés, les coopérations.**

Constitué de trois établissements, l'association Ambroise Croizat-SMS travaille en étroite collaboration avec l'association sœur dédiée à la filière santé.

Le siège de l'association AAC-SMS est un outil au service des projets associatifs sur les deux filières, le ciment de notre unicité, de ce qui nous relie. Il est chargé de favoriser les synergies entre associations et établissements, le partage des fonctions supports et d'affecter les coûts. Nous voulons faire vivre un siège au cœur des missions, au service de celles-ci, au service des établissements, au service des deux associations, des équipes et de leurs directions. Nous le voulons efficace et opérationnel, pour renforcer la collaboration à travers trois missions essentielles :

La gestion des services transverses constitués des fonctions support telles que ressources humaines, finances-gestion-comptabilité, services informatiques, sécurité-travaux-maintenance, achats, communication, qualité. L'organisation mise en place doit permettre de recueillir les besoins des établissements et services, organiser et prioriser la réponse à apporter en cas de besoin, vérification de l'adéquation avec les forces humaines en présence pour les réaliser. L'unicité doit aider tout le monde à être efficace. Des processus et procédures devront être mis en place pour y parvenir, sur fond de démarche qualité.

La coordination des deux associations, sous l'autorité du Président et par délégation de celui-ci, doit inscrire nos formes de coopération dans un registre participatif comme un enjeu à part entière et traduire dans des dispositifs pertinents nos principes et valeurs. Cela s'appuie notamment sur l'animation d'un collectif regroupant les acteurs de direction, favorisant l'échange, le dialogue, l'harmonie dans la construction des choix et des arbitrages nécessaires.

La coordination des projets de développement des deux associations pour en favoriser l'articulation et la complémentarité, élaborer les stratégies de mise en œuvre et la coopération entre les établissements indispensables à leur accomplissement. Il s'agit de développer les deux associations dans une démarche de diversification des activités, chemin indispensable pour consolider l'ensemble et sa pérennité.

Le siège de l'AAC-SMS se situe non pas au-dessus mais au cœur des dispositifs associatifs de chaque filière, il en porte la vision, organise, développe des procédures, mets en place les outils, il est également facteur de régulation pour vivre et grandir, ensemble.

Conforter notre situation financière

Pour pérenniser durablement nos activités et notre association, nous avons fait beaucoup d'efforts et nous sommes parvenus à stabiliser la situation et sortir de l'ornière dans laquelle nous nous trouvions. Cela nécessite, d'agir à chaque instant pour obtenir les moyens à la hauteur de la qualité de prise en charge que nous voulons offrir aux publics accueillis et au quotidien, une gestion rigoureuse qui reste c'est l'affaire de tous pour un avenir de construction et de développement.

Les rapports sociaux

L'Association se veut, dans la façon dont elle anime et dirige les établissements et activités qui la composent, un relais des valeurs humaines, sociales et sociétales qu'elle défend au service des personnes qu'elle accueille. La qualité du lien social et du sens à lui donner se tisse au quotidien dans des rapports de proximité. Il s'agit de favoriser en permanence des espaces de concertation et d'échange, d'en faire un mode de vie associatif.

Le respect et la qualité des relations sociales se mesurent aussi au niveau des garanties sociales dont bénéficie le personnel (salaire, emploi, couverture sociale, congés, etc.). De ce point de vue, si des progrès sont toujours à réaliser, l'Association se situe dans le peloton de tête à établissement et secteur comparables. La qualité reconnue des prestations délivrées aux personnes accueillies dans nos établissements, s'appuie sur les compétences déployées par les personnels au service du projet associatif et des projets d'établissements.

Il s'agit de développer un climat de confiance et d'appartenance plutôt que de compétition et d'individualisation afin que s'exprime la motivation et l'épanouissement individuels dans une démarche d'efficacité collective et de qualité de vie au travail. Afin de renforcer cette ambition nous avons décidé de la présence de deux administrateurs représentant les salariés avec voix délibératives.

Nous voulons réunir des pôles d'acteurs au service des associations Croizat et faire vivre la transversalité au service des projets.

Nous voulons promouvoir l'implication des professionnels et les fédérer autour de valeurs partagées, des professionnels maîtres d'eux-mêmes et ensemble. Nous voulons une organisation du travail qui manage la connaissance et la compétence pour une association apprenante et des équipes multidisciplinaires, talentueuses et synergiques.

Conclusion

Une société plus juste et plus humaniste

Au cours des dernières décennies, en période de crise, la protection sociale et plus particulièrement la sécurité sociale ont fait la démonstration de leur utilité et sont plus que jamais indispensables au fonctionnement solidaire de la société

Etre protégé-e lorsque l'on est malade, être protégée tout au long d'une grossesse, être protégé-e lorsque l'on est en situation de handicap, contre les aléas de la vie, sont les signes d'une société solidaire et émancipée. C'est tout cela que constitue la protection sociale française héritée de 1945.

Lorsque l'homme et la femme sont protégé-e-s, ils sont en situation de s'inscrire pleinement dans la société et d'y apporter leur contribution. Ils peuvent ainsi participer à la création de richesses et aux ressources qui leur sont nécessaires.

Nous portons toujours les valeurs de ce formidable projet de société qui, selon Ambroise Croizat, Ministre du travail ayant mis en place la Sécurité sociale, devait « *mettre fin à l'obsession de la misère* ».

Les centres Suzanne Masson-Jean-Pierre Timbaud et Louis Gatignon proposent une prise en charge globale de chaque personne qui reconnaît et valorise la diversité et la singularité de leur parcours, quel que soient leur âge, leur culture, leur position socioéconomique. Cette approche garantit une équité d'accès à la formation et à la reconversion professionnelle pour une insertion réussie en s'opposant à toute discrimination. C'est également la prise en compte de la personne, de sa santé, de son bien-être et de son épanouissement.

Là encore les personnels, pédagogiques, médico-psycho-sociaux, équipes des fonctions support et de direction, sont au service des centaines de femmes et d'hommes qui, chaque année, sont accueillies dans nos établissements.

Nous voulons créer une dynamique associative pour améliorer notre fonctionnement, assurer une meilleure lisibilité de nos missions, renforcer la cohérence de nos activités et de notre communication.

Ouvrir encore le périmètre associatif, renforcer notre capacité de réflexion, partager les points de vue, confronter les analyses, de ces apports dépend notre capacité à défendre l'existant, nos valeurs et nos conceptions, à maîtriser au mieux l'arc des enjeux et y apporter les réponses les plus adéquates et à aller de l'avant.

La coopération est pour nous un enjeu de développement. Celle-ci passe obligatoirement par un engagement sur des valeurs communes, un respect mutuel. Cela nous demande aussi de regarder ce qui se passe ailleurs, dans les régions en France, mais aussi en Europe.

Nous affirmons plus que jamais l'absolue nécessité d'une Sécurité Sociale solidaire qui protège les plus fragiles et prend soin de chaque personne dans son parcours de vie.

Elle permet à chacun et chacune de garder sa dignité, son autonomie.

Elle leur donne la place qui leur revient dans **une société plus juste et humaniste**.